

## Attestation d'études professionnelles (AEP)

# Assistance à la personne en résidence privée pour aînés

---

### Objectif

Les préposées ou préposés offrent en résidence privée pour aînés des services d'assistance à des personnes âgées autonomes, semi-autonomes, ou en perte d'autonomie. Elles et ils apportent de l'aide aux résidentes et aux résidents lors des activités de la vie quotidienne, comme les déplacements ou les soins relatifs à l'hygiène. De plus, elles et ils veillent à la prévention des infections et de la contamination et assurent le bien-être et la sécurité des résidents.

### CONTENU DU PROGRAMME

- Situation au regard de l'exercice du métier – 15 h
- Prévention des infections et de la contamination – 30 h
- Premiers secours – 30 h
- Services d'assistance personnelle de base – 45 h
- Approche auprès d'une clientèle en déficits cognitifs ou intellectuels – 15 h
- Services d'assistance personnelle non réglementés – 30 h
- Règles et procédures au regard de l'administration de médicaments et de soins invasifs d'assistance – 15 h

**Durée :** 180 heures

**Date :**

Les prochaines dates de départ apparaissent sur le site [www.srafp.com](http://www.srafp.com)

### Renseignements et inscription :

Au SARCA – Édifice De La Salle  
1600, boulevard des Récollets, Trois-Rivières  
819 840-0448 – sans frais : 1 877 353-4273 – télécopieur : 819 840-0500

### Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère Éducation, Enseignement supérieur et recherche.